



Collège Albert Camus  
17 avenue Haussmann  
89000 AUXERRE

PROCES-VERBAL  
de la séance du Conseil d'administration  
mardi 5 novembre 2019

Présidence : **M. ROBIN**  
Nombre de membres du Conseil : 30

Secrétariat : les professeurs  
Nombre de membres présents : 24

Séance ouverte à 17h21

Quorum : 16

Le Procès-verbal reprend les points de l'ordre du jour envoyé avec la convocation mais le Conseil d'Administration a abordé les thèmes dans l'ordre suivant : 1 ; 2 ; 3; 5; 6; 7; 8; 10; 9; 12; 11; 13; 14; 15; 16; 4.

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION	Réservé à l'Administration
<p>1.1 Installation du conseil d'administration 30 membres élus ou de droit</p> <p>1.2 Secrétaire de séance : les professeurs sont désignés.</p> <p>1.3 Modifications du PV du 26 septembre 2019 avant adoption Vote : Pour 24. Abstention 0. Contre 0.</p> <p>Arrivée de Mme Fromonot 17h31</p> <p>1.5 L'ordre du jour sans modification est adopté. Approuvé Vote : Pour 25. Abstention 0. Contre 0.</p> <p>1.6 Résultat des élections au CA Voir pièces jointes</p> <p>1.7 Composition de la commission permanente Voir pièce jointe</p> <p>1.8 Composition du conseil de discipline Voir pièce jointe</p> <p>1.10 Composition du CESC</p>	

Voir pièce jointe.

Arrivée de Mme Favard et Mme Caron 17 h 40

Le CA passe à 27 votants

1.9 Composition de la CHS

Voir pièce jointe

1.12 Composition de la Commission éducative

Elle se réunit pour traiter les cas des élèves qui posent problème . Elle ne comprend pas de représentants élèves en raison des points confidentiels traités. Les professeurs sont représentés comme suit : le professeur principal et un autre professeur de la classe. Eventuellement un professeur extérieur à la classe. Assistante sociale – cpe – principal – infirmière ?

1.11 Composition de la commission d'attribution des Fonds Sociaux

Voir pièce jointe

1.13 Autorisation d'intenter ou de défendre en justice

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

1.14 Autorisation donnée au chef d'établissement pour procéder au renouvellement de contrat en cas de départ du personnel AED / AP / AESH en cours d'année scolaire.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

1.15 Autorisation donnée au chef d'établissement de signer des conventions avec les organismes de formation prépa-apprentissage.

Jusqu'à l'année dernière, ce dispositif s'appelait DIMA. Il est remplacé par la prépa-apprentissage.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

1.16 Ce point est modifié comme suit : Autorisation donnée au chef d'établissement de signer des marchés à incidence financière annuelle

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

1.17 Traité après le 2. Délégation d'attribution à la commission permanente pour l'acceptation de dons et legs en rapport avec le financement des voyages et sorties scolaires.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

1.18 Traité après le 2. Délégation d'attribution à la commission permanente pour la programmation et les modalités de financement des voyages et sorties scolaires.

Mme Camu demande quelles sont les modalités du tirage au sort et qui décide des modalités. M. Robin répond qu'il y a une charte inscrite au règlement intérieur de l'établissement et que le tirage au sort évite que le voyage soit une récompense pour les bons élèves.

Pour M. Robin, il est exclu de décider d'avance qui part et qui ne part pas par souci de respect de la loi et de l'égalité républicaine.

Mme Fromonot dit qu'elle ne souhaite pas de voyage en classe entière. M. Robin dit qu'il l'apprend ici au CA et rappelle que l'organisation des voyages relève de son autorité,

M. Robin rappelle les textes : il est responsable des voyages et garant de la loi. Le CA vote l'organisation et les modalités d'organisation des voyages. Selon M. Robin, l'accord passé l'année dernière avec les professeurs était un voyage pour deux classes entières. Mais il dit découvrir que cet accord ne tient plus avec les enseignants d'Espagnol. Mme Fromonot s'engage à organiser le voyage selon les modalités décidées par M. Robin, c'est à dire un voyage sur 2 classes ou sur tous niveaux. Un entretien est prévu avec les enseignants d'Espagnol et M. Robin.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

#### 1.19 Délégation de signature (Candice Meunier)

M. Robin précise qu'il s'agit d'une délégation notamment pour les bulletins trimestriels et les réunions avec les familles des 5èmes du collège.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

Mme Cochard demande un tableau de synthèse des référents de l'équipe de direction pour les différentes classes pour les représentants des parents et l'équipe éducative.

1.4 : Adoption du règlement intérieur du CA. Il n'est pas modifié. Mme Cochard rappelle que les représentants avaient demandé que tous les documents afférents au CA soient envoyés aux titulaires et aux suppléants.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

Mme Cochard demande que tous les AED aient un compte pronote pour être destinataires des documents du CA.

## 2. Vie Scolaire et Pédagogie

### 2.1 Acceptation de dons et legs

M. Bideau informe que la mairie de Monéteau fait un don de 300€ pour le projet Camus fait son tour de France.

Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.

<p>2.2 Voyage en Espagne pour vote.  2.2.1 Acceptation de dons et legs  M. Prisot demande à avoir les documents de budget dans les délais réglementaires.  Voir pièce jointe  Les élèves qui ne sont pas allés en voyage en 4ème seront prioritaires. Vote pour accepter le don :  Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.  Vote pour l'organisation :  Vote : Pour 24. Abstention 3. Contre 0.</p> <p>Mme Benard demande si les parents peuvent être accompagnateurs s'il n'y avait pas assez de professeurs. Mme Fromonot répond par la négative car il est nécessaire de bien connaître les élèves. « C'est un métier. »</p> <p>2.3 Voyage en Allemagne pour vote.  2.3.1. Acceptation de dons et legs  Voir pièce jointe  Vote pour accepter le don :  Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.  Vote pour l'organisation :  Vote : Pour 25. Abstention 2. Contre 0.</p> <p>2.4 Sortie Verdun pour vote  Report car le budget n'est pas finalisé.</p> <p>Le point suivant n'ayant pas été porté à l'ordre du jour (budget de Camus fait son tour de France), il est reporté au CA suivant.</p> <p>Les parents demandent pourquoi le FSE ne participe pas financièrement à ce voyage comme aux voyages linguistiques. La trésorière répond que cela concerne 13 élèves et que le financement relève du projet d'établissement. M. Prisot ajoute que l'AS a financé l'année dernière l'achat des vélos.</p>	
<p><b>3 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE</b></p>	<p>Réservé à l'Administration</p>
<p>Les points 3.1 et 3.2 sont annulés. Pas de convention à faire signer.</p> <p>3.3 Convention d'assainissement et d'entretien du bac à graisses.  Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.</p> <p>3.4 modalités d'attribution des fonds sociaux  M. Robin rappelle les dépenses autorisées : frais de scolarité, priorité aux frais de cantine, aide aux voyages et sorties.  Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.</p>	

<p>3.5 prélèvement sur fonds de roulement Voir pièce jointe. Mme Barben propose : 2 000€ pour l'électricité, 5 000€ pour le gaz (prise en compte de l'augmentation de 3% au 1er novembre) et 3 000€ pour achat d'une chambre froide négative en cuisine. Cette somme représente 25% du prix. Total 10 000€ à prélever. Restent sur le fonds de roulement 105 433,92€ Vote : Pour 27. Abstention 0. Contre 0.</p>	

<p><b>4. QUESTIONS DIVERSES</b></p>	<p>Réservé à l'Administration</p>
<p>1. Question des parents. Horaires d'ouverture du CDI. M. Robin précise que sur les 30 heures de présence de la professeure documentaliste, 14 heures sont consacrées à la formation à la recherche documentaire des 6èmes. Le CDI est ouvert sur la pause méridienne. C'est un lieu de cours et pas une bibliothèque. La perspective de la réouverture d'un foyer permettrait d'accueillir des élèves pour lire. M. Robin dit qu'on ne peut pas faire mieux avec les moyens alloués. M. Prisot interpelle M. Bideau sur le CDI et le restaurant scolaire surchargés, sur l'absence de préau pour abriter les élèves et les problèmes de disponibilité des installations sportives sur l'Auxerrois. M. Robin dit que la rentrée a été houleuse et qu'il a mis 6 semaines à pacifier le collège. Mme Bénard dit qu'il y a eu de la casse, une période de tension très forte en début d'année et que des élèves sont partis. Mme Cochard dit que la situation est explosive dans l'ensemble des collèges de l'Auxerrois. M. Prisot dit que l'organisation en EPS est plus difficile du fait des créneaux supplémentaires à obtenir pour le collège Albert Camus. M. Bideau dit qu'il se bat depuis 5 ans pour le gymnase avec la ville d'Auxerre. « On y arrive aujourd'hui. » Mme Bénard remarque que les professeurs sont mal en point. Clara Landréat dit que parfois en permanence, les élèves ont accès à un ordinateur. M. Robin dit qu'on ne peut pas installer d'ordinateurs en étude car il sont obsolètes et rappelle que le CD s'est déjà engagé à passer les ordinateurs de XP à windows 7. M. Robin annonce le besoin de 5 ordinateurs pour les études. Madame Cochard demande si le CD ne peut pas accéder à cette demande qui résulte aussi de l'augmentation des effectifs imposée cette année suite à la fermeture du Collège Bienvenu Martin. M. Bideau répond qu'il se</p>	

<p>renseignera sur la faisabilité. Mme Bénard dit qu'elle peut demander des ordinateurs gratuits à une association. A préciser.</p> <p>2. Question des parents sur le non remplacement des professeurs de techno. M. Robin dit que les demandes de remplacement ont été faites dans les temps. La demande sur Pôle Emploi est à faire.</p> <p>3. Question des parents sur le CESC. Le questionnaire est à mettre en place. Un CESC se réunira avant décembre. M. Robin est d'accord sur le principe de réunir 2 CESC par an.</p> <p>4. Question de Mme Cochard sur l'affectation par le CD d'une dotation complémentaire pour les 23 élèves supplémentaires. M. Bideau dit qu'il verra si c'est possible.</p> <p>5. Question de Mme Cochard sur le remplacement de l'agent absente depuis plus de 6 mois et que le CD s'était engagé à remplacer. Réponse de Mme Barben : l'association Renouer interviendra pour 1 demi poste. Mme Cochard fait remarquer qu'il manque donc 1 demi poste.</p> <p>6. Question de Mme Cochard. Les problèmes de bus rencontrés à la rentrée sont-ils résolus ? Mme Favard explique que le bus de 16h47 passe en réalité à 16h51, ce qui laisse un laps de temps très court aux élèves. M. Maigret interpelle M. Bideau sur la surcharge des bus de la ligne S4 Monéteau. M. Maigret propose un pointage pour contrôler la fréquentation.</p> <p>La séance est levée à 19 heures 37.</p>	

AUXERRE, le 13 novembre 2019

Le Président

Philippe ROBIN



Les Secrétaires de séance

